

ARRÊTÉ n° 2023-059

Portant nomination du Président, du Vice-président et du Représentant hospitalo-universitaire à la CME centrale de la commission médicale d'établissement locale (CMEL) du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis

Le directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis ;

Vu le code de la santé publique, en particulier l'article R. 6144-5 ;

Vu le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, notamment ses annexes 1 et 4 ;

Vu l'arrêté n° DG 2023-111 relatif aux élections organisées pour le renouvellement de la commission médicale d'établissement, des commissions médicales d'établissement locales et des comités consultatifs médicaux de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris en date du 17 août 2023 et le règlement électoral annexé ;

Vu l'arrêté n° DG 2023-149 fixant la liste des membres élus à la commission médicale d'établissement locale du groupe hospitalo-universitaire APHP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis ;

Vu les arrêtés n° DG 2023-49 à DG 2023-52 relatifs à la nomination des Directeurs de DMU du groupe hospitalo-universitaire APHP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté n° 2023-053 fixant la liste des membres non élus siégeant avec voix délibérative à la commission médicale d'établissement locale du groupe hospitalo-universitaire APHP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis ;

Considérant la candidature d'Emmanuel Martinod à la fonction de Président de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis déclarée lors de la réunion de la CMEL le 13 décembre 2023 ;

Considérant les candidatures de Cécile Rotenberg et de Chérifa Taleb à la fonction de Vice-président de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis déclarées lors de la réunion de la CMEL le 13 décembre 2023 ;

Considérant la candidature de Loïc de Pontual à la fonction de Représentant hospitalo-universitaire de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis à la Commission médicale d'établissement de l'AP-HP déclarée lors de la réunion de la CMEL le 13 décembre 2023 ;

Vu les procès-verbaux établis à l'issue du décompte des voix le 13 décembre 2023, sous la supervision de Monsieur Benhammani et Madame Boquet, représentants de l'administration et des Docteurs Bréchnignac et Dacheux assesseurs représentants les membres de la CMEL ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Monsieur Emmanuel MARTINOD, professeur des universités-praticien hospitalier, est élu Président de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis.

Son mandat débute le 13 décembre 2023 et se terminera le 13 décembre 2027.

Article 2 :

Madame Cécile ROTENBERG, praticien hospitalier, est élue Vice-président de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis.

Son mandat débute le 13 décembre 2023 et se terminera le 13 décembre 2027.

Article 3 :

Monsieur Loïc de PONTUAL, professeur des universités-praticien hospitalier, est élu Représentant hospitalo-universitaire de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis à la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.

Son mandat débute le 13 décembre 2023 et se terminera le 13 décembre 2027.

Article 4 :

Lorsqu'en cours de mandant, le Président, le Vice-président ou le Représentant hospitalo-universitaire démissionne ou cesse d'appartenir au GHU ou à la catégorie statutaire requise pour exercer sa fonction, son remplacement est organisé dans les conditions prévues par le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.

Article 5 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Île-de-France, section des actes nominatifs.

Bobigny, le 14 décembre 2023

Le Directeur du GHU
Pascal DE WILDE

